



### **Etaient présents pour l'administration :**

M. NOEL, chef du SPAS, Mme TOUSSAINT, sous-directrice de la modernisation de la gestion des carrières ; Mmes SLASTANOVA et CARTELIER représentant la DAF ; M. JOPECK représentant la DAPA ; M. COVO, représentant la DMF ; M. DARFEUILLE représentant le ministère de l'Education nationale, ainsi que pour le SPAS, M. HERONDELLE, Mmes MARCETTI et N'GUYEN, gestionnaires du corps des chargés d'études documentaires.

### **Pour les représentants du personnel :**

M. Jean-Christophe TON-THAT, CGT titulaire, Jean DAVOIGNEAU, CGT, titulaire ; Mmes Mireille LAMAOUROUX, CGT, suppléante, Isabelle FOUCHER, CGT, suppléante ; Mme CAVALIER, FSU ; Mmes CARDONNA et DUFOURG, M. BOYON, CFDT.

Un seul point était inscrit à l'ordre du jour de cette CAP exceptionnelle la promotion au choix dans le corps des chargés d'études documentaires au titre des années 2006 et 2007.

L'Education nationale par son nouveau représentant, M. Damien DARFEUILLE, a estimé ne pas devoir faire de proposition de promouvables, reconnaissant ainsi **la mise en extinction des corps de documentation** dans ce ministère ! Il n'a pas par ailleurs exclu la possibilité de proposer des agents lors du prochain tour extérieur !

L'administration de l'Education nationale semble estimer que la seule intégration des secrétaires de documentation dans la filière des ingénieurs techniciens de recherche et de formation dans le corps des techniciens suffit à assurer leur promotion en assistant ingénieur ou ingénieur d'études !

### **1 Promotion au choix dans le corps des chargés d'études au titre de 2006.**

Rappelons les conditions à remplir :

- fonctionnaire civil de l'Etat appartenant à un corps classé dans la catégorie B ou de même niveau ;
- être âgé de 40 ans au moins au 1<sup>er</sup> janvier 2006 ;
- justifier à la même date de 9 ans de service public dont 5 au moins effectués dans une administration, un service ou un EPA de l'Etat.

3 postes étaient à pourvoir.

Ont été promus :

- Mme Nicole MANAUD (DAF, AD Haute-Garonne)
- M Roland MOREL (DAF, AD Lot)
- M. Pierre PLANES (DRAC Midi-Pyrénées)

### **2 Promotion au choix dans le corps des chargés d'études au titre de 2007.**

Les conditions à remplir ont été assouplies : la condition d'âge a été supprimée. Le mode de calcul également : il laisse la possibilité à l'administration de promouvoir tous les 3 ou tous les 5 recrutements. 3 postes étaient prévus, le premier mode de calcul ayant été retenu par le ministère de la Culture, ce sont 7 postes qui nous ont été proposés.

Ont été promus :

- Mme Marie-Paule BLASINI (DAF Archives nationales d'outre-mer)

- M Alain DECOUCHE (DMF Musée de Cluny)
- M Alain DUCLOS (Musée du Louvre)
- Mme Annick HEITZMANN (DAPA, Château de Versailles)
- Mme Odile LE COCQ (DRAC Bretagne)
- Mme Edith MATHIS ( DRAC Languedoc-Rousillon)
- M Emile PICQUES (DAF Missions)

### **3 Questions diverses**

Ces promotions au choix sont liées au recrutement par concours. Elles découlent de l'épuisement de la liste complémentaire du concours de CED 2006 d'ici la fin de l'année 2007 (7 postes au 1<sup>er</sup> octobre et 7 au 1<sup>er</sup> décembre, une personne ayant renoncé au bénéfice du concours).

Seront affectés au 1<sup>er</sup> octobre :

- Mme Eléonore BOZZI (DAF Archives nationales d'outre-mer)
- Mme Virginie DELAFORGE (DAF, AD Val-d'Oise)
- Mme Marie DELASSUS (DAG, centre de documentation)
- Mme Danielle KRISER (Service national des Travaux)
- Mme Florence MARGO-SCHWOEBEL (DRAC IDF, CRMH)
- Mme Anne-Sophie MEYER (DAF, AD Seine-Maritime)
- M Bruno TOGNI (Médiathèque du patrimoine, CRMH)

Est confirmée l'organisation d'un concours de secrétaire de documentation pour l'année 2008.

Concernant les primes, vos représentants CGT ont réaffirmé leur volonté que les corps de documentation soient dotés d'un régime indemnitaire correspondant à celui des corps administratifs équivalents en B et en A.

**Une nouvelle élection des représentants en CAP des chargés d'études documentaires  
va être organisée le 26 novembre 2007.  
N'oubliez surtout pas de voter et de voter CGT-Culture !**

**Vos élu(e)s CGT sont à votre disposition :**

**Chargé d'études documentaires :**

Titulaire - Jean Davoigneau (DAPA - SDARCHETIS) : 01 40 15 76 08  
[jean.davoigneau@culture.gouv.fr](mailto:jean.davoigneau@culture.gouv.fr)

Suppléante - Isabelle Foucher (DAF - Archives nationales Paris) : 01 40 27 60 03  
[isabelle.foucher@culture.gouv.fr](mailto:isabelle.foucher@culture.gouv.fr)

**Chargé d'études documentaires principal de 2<sup>e</sup> classe :**

Titulaire - Jean-Christophe Ton-That (DMF - Musée national du Moyen Age) : 01 53 73 78  
09  
[jean-christophe.ton-that@culture.gouv.fr](mailto:jean-christophe.ton-that@culture.gouv.fr)

Suppléante - Mireille Lamouroux (CRDP Créteil) : 01 49 92 17 17  
[mireille.lamouroux@ac-creteil.fr](mailto:mireille.lamouroux@ac-creteil.fr)